

L'apprentissage de l'argumentation *philosophique* : l'habileté aux principes

«...ce mot de philosophie signifie l'étude de la sagesse,
et que par la sagesse on n'entend pas seulement
la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance
de toutes les choses que l'homme peut savoir,...
et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire
qu'elle soit déduite des premières causes,
en sorte que pour étudier à l'acquérir,
ce qui se nomme proprement philosopher,
il faut commencer par la recherche de ces premières causes,
c'est-à-dire des principes... »

René Descartes, Préface aux *Principes de la philosophie*

« *The essential characteristic of reasoning is its generality.
If I have reasons to conclude or to believe or to want or to do something,
they cannot be reasons just for me -- they would have to justify anyone
else doing the same in my place. This leaves open what it is for someone else
to be «in my place». But any claim that what is a reason for me
is not a reason for someone else to draw the same conclusion
must be backed up by further reasons, to show that
this apparent deviation from generality can be accounted for
in terms that are themselves general.
The generality of reasons means that they apply
not only in identical circumstances but also in relevantly similar circumstances –
and that what counts as a relevant similarity or difference
can be explained by reasons of the same generality.
Ideally, the aim is to arrive at principles that are universal and exceptionless.»*

Thomas Nagel, *The Last Word*

I

On débatterra sans doute encore longtemps de ce qu'a de spécifique l'argumentation de type *philosophique*. La question est complexe puisqu'elle renvoie, en dernière analyse, à la conception qu'on se donne de la philosophie. Néanmoins, je voudrais soumettre ici une méthode pratique d'apprentissage de l'argumentation de type philosophique qui recourt essentiellement à l'idée de *généralité*, ou encore d'*universalité*. Au fil des ans, dans mes groupes d'élèves au premier cours de philosophie au collégial, j'ai tant bien que mal, par succès et erreurs, mis au point cette méthode d'enseignement de l'argumentation philosophique.

Les étudiants disent souvent que la philosophie est *abstraite*. Ils n'ont pas du tout tort! La philosophie est effectivement abstraite. Mais ce que les étudiants entendent par là, c'est que la philosophie n'est pas '*concrète*'. Ce couple «*abstrait/concret*» est à proscrire. Car le mot '*concret*' peut recouvrir de la part de l'étudiant une multitude de sens, dont «*je ne comprends pas*» ou «*on n'a pas de preuve de ce qui est affirmé*».

En fait, quand on dit que la philosophie est abstraite, je crois qu'en bonne partie on veut dire qu'elle est d'une *très grande généralité*, car elle ne porte pas sur *un sujet en particulier*. Prenons un exemple emprunté à Hume. Quelqu'un demande : pourquoi devrais-je arrêter de fumer? – Réponse : parce que c'est pas bon pour la santé. S'il rétorque: pourquoi devrais-je me préoccuper de ma santé?, on répondra que la maladie n'est pas plaisante... Au fond, la raison dernière, c'est le plaisir : nous agissons en vue du plaisir. Le plaisir est la fin dernière. Ce bien commande que je me conduise d'après cette fin. En poursuivant la réflexion, si l'on se demande si tous les plaisirs sont bons, si parfois il est préférable de faire ce qui n'est pas plaisant, etc., la réflexion devient plus générale, « abstraite ». Elle ne porte plus sur un plaisir particulier, la cigarette, mais sur le plaisir considéré en général. À ce niveau de réflexion, on aboutit bientôt à une réflexion portant sur les bonnes et mauvaises raisons d'adopter des conceptions très générales sur ce qui est bien (le « Bien ») (en l'occurrence sur la théorie morale hédoniste ou la morale déontologique).

La grande majorité de nos étudiants qui arrivent au premier cours de philosophie ne sont pas habitués à cette forme de réflexion. Ils n'y comprennent pas grand chose; cela ne fait pas sens pour eux; tout cela leur paraît oiseux. Pourtant, ils sont de plein pied dans le « philosopher », comme dirait Descartes (dans la citation mise en exergue). Toutefois, ils ne doivent pas se décourager. L'enseignant doit les encourager en les habilitant à ce genre de réflexion, c'est-à-dire en leur donnant les moyens de développer cette habileté du philosophe. Cet apprentissage devrait leur permettre de trouver l'intérêt à l'étude de la philosophie. La question pour l'enseignant devient alors: comment habilitier mes élèves à réfléchir à ce haut niveau de généralité?

II

Je ne pense pas que l'étude d'un texte philosophique tiré du corpus philosophique soit le moyen le plus approprié pour s'exercer au philosopher, du moins au tout début (j'entends les premières semaines du cours, ou la première moitié de la session). À mon avis, la marche est trop haute pour les élèves qui n'ont jamais fait de philosophie. Il est préférable que l'étudiant passe progressivement par des textes intermédiaires. En s'exerçant à dégager le général du particulier, l'étudiant devrait pouvoir progresser.

Il faut donc partir « au bas de l'échelle ». De l'argumentation courante, celle que nous pratiquons dans la vie de tous les jours, celle qui se présente quotidiennement, qu'elle provienne de lectures, de conversations avec des amis ou des professeurs, d'émissions d'information ou de messages publicitaires. À ce stade, l'étudiant doit apprendre les rudiments de l'argumentation : distinguer la thèse de l'argument; analyser une argumentation et l'évaluer. Nous savons que la grande majorité de nos étudiants ont de la difficulté à lire. L'apprentissage de la lecture de textes argumentatifs peut leur fournir les outils indispensables, car un texte argumentatif comporte une structure logique. L'étudiant doit d'abord apprendre à identifier la thèse (ou l'idée principale), à distinguer la thèse du sujet du texte, et à repérer les arguments (ou les idées secondaires); enfin, il doit comprendre comme s'organise les arguments supportant la thèse.

À ce stade préliminaire, l'apprentissage de la lecture d'un texte argumentatif permet le développement d'habiletés logiques. Aussi, avant de lancer nos étudiants dans la lecture d'un texte philosophique proprement dit, il faut les habiliter à lire, au sens logique du terme, un texte. Ainsi, lorsqu'ils aborderont le texte philosophique, la « marche » la marche leur sera moins haute.

Il faut donc procéder progressivement. Partir du simple vers le plus complexe. Voici maintenant sept exemples d'argumentations (ou de textes argumentatifs, les deux expressions étant tenus ici pour synonymes) de difficultés graduées.

TEXTE 1

« Mon professeur de l'an passé était un bon prof. car il accordait une bonne note à ses étudiants. »

TEXTE 2

« Selon un sondage Léger et Léger, 85% des Québécois sont en faveur de l'euthanasie. Il serait donc grand temps de légaliser la pratique de l'euthanasie.

TEXTE 3

« Dans la nature, les animaux ne présentent pas de comportement homosexuel. Or on ne doit pas faire ce qui ne se fait pas dans la nature. L'homosexualité est donc immorale. Par conséquent, on ne devrait pas légaliser le mariage entre homosexuels.

TEXTE 4

« Au XV^e, XVI^e, XVII^e siècles en Europe, les gens croyaient aux sorcières et au diable. Pourquoi les gens croyaient-ils à cela ? Parce qu'ils étaient stupides ou ignorants ? Non, ce n'est pas si simple. Bien des intellectuels et des savants, réfléchissant du mieux qu'ils pouvaient, à la lumière des connaissances dont ils disposaient à cette époque, estimaient que les sorcières existaient et, que pour protéger les gens contre elles, il était nécessaire de les tuer. Comment en sont-ils arrivés à une pareille conclusion ? Hé bien, d'abord, la Bible mentionne l'existence des sorcières. Or, tout ce qui est écrit dans la Bible était tenu pour absolument vrai, puisqu'on croyait que c'était la parole de Dieu lui-même. De plus, de tout temps, les gens ont cru à l'existence des sorcières; tous ces gens ne peuvent pas s'être trompés. Enfin, il arrive que la santé d'un malade ne s'améliore pas ou même empire après un traitement. Il arrive aussi qu'une maladie s'attaque soudainement à quelqu'un qui était auparavant en bonne santé. Selon les connaissances médicales de l'époque, les gens concluaient que ce ne pouvait qu'être la sorcellerie qui soit à l'origine de ce genre de maladie mystérieuse. »

TEXTE 5

« Un règlement municipal de la ville de Blainville stipule que toute sollicitation de porte à porte doit s'effectuer de 9h à 15 h, du lundi au vendredi, et pas plus de 40 jours par année. Les Témoins de Jéhovah, groupe religieux bien connu au Québec, contestent ce règlement en alléguant qu'il est discriminatoire à leur endroit. D'après les Témoins de Jéhovah, le règlement en question brime leurs droits de croyance et d'expression inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés. Selon eux, en effet, le règlement municipal de Blainville les empêcherait d'exercer leur religion dont l'activité principale consiste à faire du porte à porte afin de recruter de nouveaux adeptes. Il est clair cependant que le règlement en question n'est pas discriminatoire. Car le droit à la liberté de religion ne doit pas s'exercer à l'encontre de cet autre droit fondamental qu'est le droit à la vie privée des résidents. »

TEXTE 6

« Ce qui est moralement incorrect, c'est ce que Dieu interdit. La parole du Pape équivaut à celle de Dieu. Ce qui est moralement incorrect, c'est ce que le Pape condamne. Or le Pape condamne l'utilisation de la pilule contraceptive. Par conséquent, l'utilisation de la pilule est moralement incorrecte. Et puisque que l'on ne doit pas faire ce qui est moralement incorrect, on ne doit pas utiliser la pilule. Par ailleurs, la pilule entraîne des problèmes de santé. »

TEXTE 7*

« Si vous y réfléchissez bien, la seule chose dont vous puissiez être sûr, c'est de ce qui est à l'intérieur de votre propre esprit.

Quelle que soit votre croyance -- qu'elle porte sur le soleil, la lune et les étoiles, la maison et le quartier dans lesquels vous vivez, l'histoire, la science, les autres personnes, et même l'existence de votre propre corps -- elle repose sur vos expériences et vos pensées, vos sentiments et vos impressions des sens. Vous n'avez rien d'autre sur quoi compter directement, aussi bien lorsque vous voyez ce texte, lorsque vous sentez le sol sous vos pieds, lorsque vous vous rappelez que John Alexander Macdonald fut le premier Premier ministre du Canada ou que la formule de l'eau est H₂O. Tout le reste est plus éloigné de vous que ne le sont vos expériences et vos pensées internes, et tout le reste ne vous atteint, en définitive, que par leur intermédiaire.

D'habitude, vous ne doutez pas de l'existence du sol sous vos pieds ou de l'arbre derrière la fenêtre ou de l'existence de vos propres dents. En fait, la plupart du temps, vous ne pensez même pas aux états mentaux qui vous rendent conscient de ces choses: il vous semble que vous en avez une conscience directe. Mais comment savons-vous qu'elles existent réellement?

Si vous essayez d'argumenter en disant qu'il doit y avoir un monde physique extérieur, parce que vous ne verriez ni bâtiments, ni personnes, ni étoiles s'il n'y avait pas, là, autour de vous, des choses qui réfléchissent ou projettent de la lumière en direction de vos yeux en causant de cette façon vos expériences visuelles, l'objection est évidente: mais *cela*, comment le savez-vous? Après tout, c'est une affirmation comme une autre à propos du monde extérieur et de votre relation à son égard, et elle doit être fondée sur le témoignage de vos sens. *Mais vous ne pouvez vous appuyer sur ce genre de preuve spécifique portant sur la façon dont vos expériences visuelles sont causées que si vous avez déjà la possibilité de faire confiance en général aux contenus de votre esprit pour dire ce qu'il en est du monde extérieur Or c est exactement ce qui a été mis en doute.* Si vous essayez de prouver la fiabilité de vos impressions en faisant appel à vos impressions, vous argumenterez de façon circulaire et vous n'irez nulle part.

(...)

La conclusion la plus radicale que l'on pourrait tirer de tout ceci serait que votre esprit *est* la seule chose qui existe. On donne le nom de solipsisme à ce point de vue. On y est très seul, et ceux qui l'ont défendu ne sont pas très nombreux. (...)

Cependant, si vous affirmiez que vous êtes la seule chose qui existe, vous iriez bien au-delà de ce que vous êtes en mesure de prouver. En réalité, vous ne pouvez pas *savoir* à partir de ce qui est à l'intérieur de votre esprit qu'il n'y a rien qui lui soit extérieur. Peut-être la conclusion correcte est-elle celle, beaucoup plus modeste, disant que vous ne savez rien, au-delà de vos impressions et de vos expériences. Il se peut qu'il y ait un monde extérieur et il se peut qu'il n'y en ait pas, et s'il y en a un, il se peut qu'il soit complètement différent de ce qu'il vous semble être et il se peut qu'il ne le soit pas - il n'y a, pour vous, aucun moyen de le savoir. On appelle ce point de vue scepticisme à propos du monde extérieur. »

Intuitivement, tous reconnaîtront qu'il y a une différence importante sur le plan de la compréhension entre les Textes 1 à 7. En quoi consiste au juste cette différence? Je soutiens que plus un texte fait appel à la généralité, plus il est difficile à le comprendre. Ainsi, le dernier de ces textes, le Texte 7, est d'une lecture plus difficile parce qu'il est le plus «général» de ces textes. Indépendamment du fait que le Texte 7 porte sur le problème classique en philosophie de ce que les philosophes appellent *l'existence du*

* Extrait de Thomas Nagel, *Qu'est-ce que tout cela veut dire? Une très brève introduction à la philosophie*, Paris, Éditions de l'éclat, 1993, p. 11-15.

monde extérieur, ce texte traite de la connaissance de quoi que ce soit en général. Non pas de notre connaissance historique, de la science, des maisons, ou de notre propre corps, etc., mais de *toute connaissance quelle qu'elle soit*. Le Texte 7 part en fait d'un principe qui spécifie la source de toute connaissance, principe qu'on pourrait appeler « *Principe Empiriste de la Connaissance* ».

Principe Empiriste de la Connaissance : « Toute connaissance provient de l'expérience sensible ».

Poussée à sa conclusion logique, ce principe aboutit à un autre principe qu'on pourrait nommer « Principe Idéaliste de la Connaissance » (qu'on trouve littéralement énoncé dans la toute première phrase du Texte 7):

Principe Idéaliste de la Connaissance : « *Les seules connaissances certaines et véritables sont celles qui se trouvent à l'intérieur de l'esprit humain.* »

Schématiquement, on a donc la relation logique suivante entre nos deux principes : (La flèche représente le fait que le principe au-dessus appuie celui qui se trouve directement sous lui.)

Principe Empiriste de la Connaissance



Principe Idéaliste de la Connaissance

En d'autres termes, la conclusion logique du Texte 7 est que l'idéalisme découle l'empirisme. (C'est d'ailleurs ce que Berkeley a fait valoir.) Puisque notre mode de connaissance passe par les sens (principe de l'empirisme), et que les perceptions, sensations et impressions ne sont que des états mentaux, et qu'il est pour ainsi dire impossible d'atteindre «le réel» sans eux, la seule chose dont on peut être certain ce sont nos états mentaux (ou, plus généralement, notre esprit). Mais l'auteur du Texte 7 n'en reste pas là. Il *déduit* du dernier principe idéaliste, non pas le solipsisme (la seule chose qui existe c'est mon propre esprit), mais le *scepticisme* : la connaissance de l'existence d'un monde extérieur à notre esprit n'est pas certaine. C'est la *thèse* du Texte 7.

Principe Sceptique de la Connaissance : « *La connaissance de l'existence d'un monde extérieur à notre esprit n'est pas certaine.* »

Principe Empiriste de la Connaissance

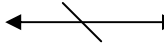


Principe Idéaliste de la Connaissance



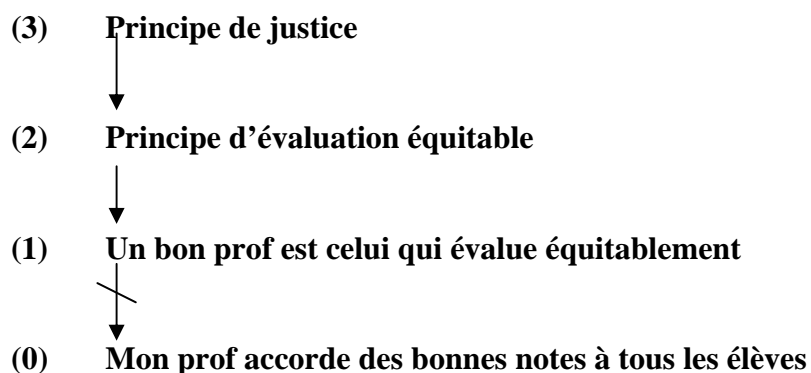
Principe Sceptique de la Connaissance

Certes, le Texte 1 est évidemment beaucoup plus court que le Texte 7. Malgré leur taille, cependant, il y a une différence *de nature* entre les deux textes. Le Texte 7 présente une caractéristique que ne possède pas l'autre Texte 1. Comme on l'a vu, le Texte 7 est général; pas le Texte 1. Ce dernier *n'est donc pas philosophique* car il ne présente *aucune généralité*; il est circonstanciel, et réfère à l'expérience d'une seule personne. Certes, de façon implicite, le Texte 1 fait appel à un principe : *un bon prof c'est celui qui accorde de bonnes notes à ses étudiants*. Mais ce principe n'est ni explicité ni justifié. L'intérêt qu'il y a à le rendre explicite, c'est qu'il est dès lors manifeste que le principe en question n'est pas valable. Il n'est pas valable car il est arbitraire et, donc, injuste. Appelons ce principe, le « *Principe de l'évaluation arbitraire* » : *quels que soient les résultats des travaux réalisés par les étudiants, un bon prof serait celui qui donne (non seulement une note de passage) mais une bonne note à tous*. Ce principe est incompatible avec cet autre principe -- qu'on pourrait appeler « *Principe de la juste évaluation* » ou Principe d'évaluation équitable -- qui dit qu'un bon prof est, entre autres choses, quelqu'un *de juste* dans son évaluation parce qu'il sait évaluer chacun selon ses mérites.

Principe d'évaluation arbitraire  **Principe d'évaluation équitable**

Le fait donc que, dans le Texte 1, le prof ait été le prof de l'auteur de l'argumentation, qu'il fut son titulaire l'an passé, etc., ne constituent pas des éléments importants et pertinents. Ce qui présente quelque intérêt, c'est le principe général que défend *implicitement* l'argumentation, à savoir *qu'un bon prof c'est quelqu'un qui accorde de bonnes notes à tous ses étudiants*. Or ce principe n'est pas valable, et l'auteur de l'argumentation le reconnaîtrait comme tel, car il est incohérent avec le Principe d'évaluation équitable auquel sans nul doute il souscrit. (Il serait en effet pour le moins surprenant qu'il accepte volontiers de recevoir une mauvaise note pour des travaux scolaires pour lesquels il mériterait au contraire une excellente note...)

Au fond, le Texte 1 laisse entrevoir toute la question philosophique entourant la *justice*. Or le Principe d'évaluation équitable découle d'un principe beaucoup plus général qui n'a directement plus rien à voir avec la question de l'évaluation scolaire, mais plutôt avec ce qui est *juste de façon générale*.



Le principe (3) apparaît à un niveau beaucoup plus général que les niveaux (2) et (1). (La flèche marquée d'une barre représente la relation d'incompatibilité.)

III

J'ai dit plus au début que plus un texte argumentatif énonce des principes ayant un degré élevé de généralité, plus il est de nature philosophique. Examinons maintenant le niveau de généralité de nos autres exemples, les Textes 2 à 6.

Dans le Texte 2, le principe auquel fait *implicitement* appel l'argumentation, c'est, disons, celui-ci : *la préférence exprimée par la majorité est toujours une bonne chose*. (Ce principe illustre en réalité le sophisme de l'appel à la majorité.)

Dans le Texte 3, le principe est *explicitement* énoncé dans la deuxième phrase («On ne doit pas faire ce qui ne se fait pas dans la nature»). On pourrait baptiser ce principe de *Principe Naturaliste*. Mais ce principe est ici simplement énoncé, et non justifié. S'il avait été supporté par des arguments ce texte aurait pris une tournure plus *philosophique*. Remarquez que ce *Principe Naturaliste* est incohérent avec un grand nombre de nos croyances. Par exemple, nous construisons des édifices et des machines pour notre bien-être alors que les animaux ne le font pas. Donc, le *Principe Naturaliste* est incohérent avec cet autre principe -- appelons-le par exemple le *Principe Utilitariste*-- suivant lequel *le bien-être commun doit nous guider dans nos choix et notre conduite*. Ce *Principe Utilitariste* est incompatible avec le *Principe Naturaliste*.

Le principe sous-jacent au Texte 4 est le principe est celui de la *Relativité Historique des Croyances Rationnellement Justifiées* (le « PRHCRJ »): ce en quoi il est rationnellement justifié de croire peut varier avec les époques.¹ Ce principe n'est pas supporté dans le Texte 4, mais seulement admis. Ce qui fait que le Texte 4 est plutôt un texte de nature historique visant à fournir une explication de nature historique. On pourrait montrer que le principe épistémologique du *faillibilisme* (qui dit qu'il n'y a pas de méthode infallible permettant d'établir des croyances absolument sûres et à l'abri de remises en question) est au fondement du « PRHCRJ ». Schématiquement, on a :

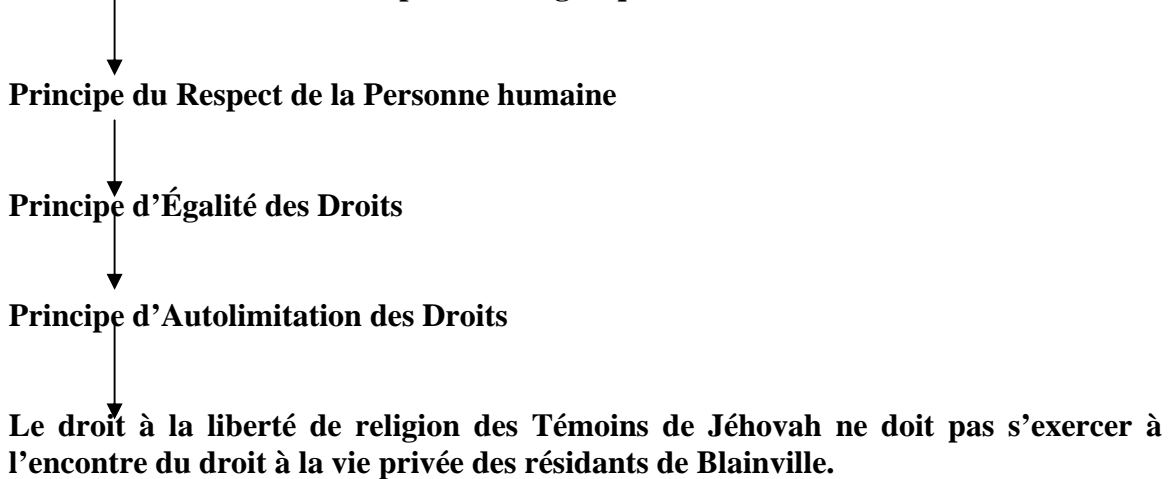


Avec (2) et (3) on a affaire à des positions d'une grande généralité qui entraînent des positions elle aussi d'une grande généralité sur la notion de vérité. On ne s'intéresse plus ici au sujet particulier de la croyance en l'existence des sorcières au Moyen-Âge. La portée de (2) et (3) étant d'une grande généralité, on est en plein dans le domaine du philosophe.

¹ Voir à ce propos Pierre Blackburn, *Connaissance et argumentation*, Montréal, ERPI, 1992, p. 148.

Dans le Texte 5, l'argument (dernière phrase), venant appuyer la thèse (avant dernière phrase), fait appel au *Principe d'Autolimitation des droits : un droit fondamental peut être limité ou suspendu dans un contexte où son exercice violerait les droits d'autres personnes*. (En d'autres termes, en prenant pour exemple le droit à la liberté, et en suivant la formulation de Mill, ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre. Ou encore, la légitime défense qui permet de tuer pour sauver sa vie.) On ne fait pas mention de ce principe dans l'argumentation. Quoi qu'il en soit, ce principe présuppose cet autre principe, plus fondamental encore, le *Principe d'Égalité des Droits*. L'égalité ne fait pas partie à strictement parler des droits fondamentaux, mais elle est présupposée à l'exercice de tous les autres droits. (*La Charte canadienne des droits et libertés* (1982, article 15,1) stipule : « *La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection de la loi, indépendamment de toute discrimination...* ») Le *Principe de l'Égalité des droits* énonce donc : *si tous ont des droits fondamentaux, il est évident qu'ils les ont de façon égale*. Évidemment, ce principe présuppose l'existence des droits de l'homme, comme l'affirment divers documents juridiques et constitutionnels dans de nombreux pays, dont la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Or ces droits appartiennent à la philosophie morale des droits qui, elle, fait appel au *Principe de la Dignité ou du Respect de la Personne Humaine : une personne n'en est plus une si elle perd ses droits fondamentaux*. Enfin, selon de nombreux commentateurs, la seconde formulation de l'*Impératif catégorique* kantien – : « *Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de toute autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen.* » --serait au fondement des droits de l'homme. Ce qui donne finalement le schéma suivant pour le Texte 5.

Seconde formulation de l'Impératif catégorique kantien



On constate, dans cet exemple, comment le dernier principe kantien est celui de la plus grande généralité. Ce qui confirme que la philosophie porte sur des questions d'une grande très grande généralité. Il n'est pas impossible d'aller encore plus loin dans la généralité, en subsumant le principe kantien à un principe d'une plus grande généralité.

La première phrase du Texte 6, fait appel au principe implicite de la morale religieuse suivant lequel *Dieu veut ce qui est bien*. Ce principe n'est ici pas énoncé et justifié. L'aurait-il été que le Texte 6 serait un texte philosophique. Pour admettre la thèse (« on ne doit utiliser la pilule contraceptive »), on doit d'abord admettre l'argument de la première phrase; or, pour ce faire, il faut admettre le principe de la morale religieuse.

Principe de la morale religieuse



Ce qui est moralement incorrect, c'est ce que Dieu interdit

Voici, en résumé, les résultats auxquels nous sommes parvenus.

- 1- Dans une argumentation courante, l'auteur de l'argumentation cherche à justifier une *thèse* (opinion) à l'aide d'une ou de plusieurs *raisons* (= arguments ou prémisses). L'argumentation courante fait habituellement référence à des personnes, des temps, un lieu, un sujet, etc. Elle *n'est pas philosophique* car elle n'énonce pas explicitement un ou plusieurs principes sous-jacents à l'argumentation et elle ne cherche pas non plus à les justifier.
- 2- Toutefois, il est possible d'extraire de l'argumentation un *principe* qui ne fait mention ni de personne, ni de temps ni de lieu. *Un principe, c'est un jugement ayant une portée générale, quasi-universelle, d'où découle des jugements particuliers.* Un principe ne traite pas directement de la thèse de l'argumentation. La thèse est un jugement particulier qui découle indirectement du principe.
- 3- Il importe donc de savoir dégager d'une argumentation donnée le principe qu'elle tente de justifier implicitement. Ce n'est pas toujours aisé. Et il n'existe pas de recette. Toutefois, à cette étape l'élève ne doit rejeter l'argumentation (comme l'exemple du Texte 1) simplement parce qu'il n'est pas d'accord avec elle. Il doit se demander de quel principe l'argumentation relève, pour ensuite évaluer ce principe.
- 4- Une fois le principe dégagé, l'élève passe à l'étape d'*évaluation*. L'intérêt de dégager le principe d'une argumentation, c'est qu'il facilite la tâche d'*évaluation*. Il s'agit alors de se demander : ce principe est-il acceptable? est-il vrai? existe-t-il des contre-exemples qui le réfutent? mais surtout : est-il *cohérent* avec d'autres croyances que l'auteur de l'argumentation accepte par ailleurs? S'il est incohérent, alors il faut rejeter le principe en question et, par-là, l'argumentation en question.
- 5- Parfois, l'argumentation fait explicitement appel à un ou des principes. L'argumentation peut même chercher à justifier un principe. Dans ce cas, on a alors une argumentation de type *philosophique*.
- 6- Une argumentation *philosophique* est une argumentation critique portant sur un ou plusieurs principes. Elle cherche, en d'autres mots, à évaluer un principe (ou plusieurs principes) en cherchant à savoir si nous avons de bonnes raisons de l'adopter.

*